

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 AVRIL 2024

Présents : M. SIMON, MMES I. DELABARRE, V. ALÉPÉE, MM. P. LELAURIN, B. GOSSANT, F. AVELOT, F. GILLMANN, F. FRICHOT,

Absents : J. LAPLANCHE, B. SASS, I. ROCHES, S. GUILBAUD, G. GUITTON, M. SEVENO.

Pouvoirs : J. LAPLANCHE à B. GOSSANT, B. SASS à F. AVELOT, I. ROCHES à P. LELAURIN, G. GUITTON à D. SIMON.

Secrétaire de séance : Bernard GOSSANT

Séance ouverte à 18 heures

URBANISME

DP de M. CARRE Alain, 16 Rue des Heudrons Les Faulx : réfection de la charpente et couverture du bâtiment identique à l'habitation, avis favorable,

Droit de l'urbanisme applicable au terrain

CU de SCP LEGROS BRICNET pour M FRUIT, 5 Rue de la Côte Verte Les Faulx,

Certificats d'urbanisme opérationnels

CU de M. DURR, 1 Bis Chemin du petit Vey, extension du bâtiment existant pour usage d'habitation, avis favorable.

AGGLOMÉRATION SEINE EURE Demandes de fonds de concours Délibération 24/18 et 24/19

Matériel services techniques :

M. le Maire présente le devis de l'entreprise TRICHEUR pour l'acquisition d'un groupe électrogène, d'une perche pour le taille-haies et d'une élagueuse pour un montant de **2 372.32 € HT** et **2 846.78 € TTC**.

Mobilier secrétariat :

M. le Maire présente le devis de l'entreprise CPLUS DIFFUSION pour l'acquisition de deux fauteuils pour le secrétariat d'un montant de **1 079.19 € HT** et **1 375.10 TTC**.

Mobilier salle polyvalent et urbain :

M. le Maire présente le devis de l'entreprise MEFRAN pour l'acquisition de chaises pour la salle polyvalente, d'un banc et d'une corbeille extérieure d'un montant de **1 278 € HT** et **1 533.60 TTC** et le devis de La Signalisation routière pour l'acquisition et la pose d'un miroir pour un montant de **286.90 € HT** et **344.28 € TTC**.

Le conseil municipal après en avoir délibéré accepte ces propositions et décide de solliciter l'Agglomération Seine Eure au titre des Fonds de concours de droit commun et autorise M. le Maire à signer tout document afférent au dossier.

DÉSIGNATION D'UN CONSEILLER DÉLÉGUÉ Délibération 24/20

Monsieur le Maire propose de nommer Monsieur LAPLANCHE José Conseiller délégué pour insérer les Informations pour le site internet, la gestion de l'application PANNEAU POCKET et la gestion du cimetière.

Et propose de lui attribuer une indemnité mensuelle de fonction brute correspondant à 3 % de l'indice 1027. Ladite indemnité bénéficiera automatiquement des revalorisations décidées par décrets ou arrêtés ministériels. La dépense correspondante est inscrite au budget communal.

Le conseil municipal accepte à 10 voix pour et 1 abstention de M. LAPLANCHE.

Cette délibération prend effet à la date du 1^{er} mai 2024.

AUGMENTATION INDEMNITÉ D'UN ADJOINT DÉLÉGUÉ Délibération 24/21

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'augmenter l'indemnité d'adjoint de Bernadette SASS pour sa grande disponibilité au sein des services de la collectivité contribuant à en assurer le bon fonctionnement. Cette indemnité est actuellement de 10 % de l'indice 1027, Monsieur le Maire propose de lui attribuer 13 %. Le conseil après en avoir délibéré accepte Le conseil municipal accepte à 10 voix pour et 1 abstention de Mme SASS.

CRÉATION D'UN POSTE D'ATTACHÉ TERRITORIAL Délibération 24/22

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il convient de créer un poste d'Attaché Territorial et de l'inscrire au tableau des effectifs suite à l'avis favorable de la commission de promotion interne qui a procédé à l'inscription sur la liste d'aptitude de notre secrétaire Catherine FAREZ. Cette création prendra effet à compter du 26 avril 2024. Le conseil municipal accepte cette création et autorise M. le Maire à signer tout document afférent au dossier.

Séance levée à 18 heures 45

NOM	SIGNATURE	NOM	SIGNATURE
Dominique SIMON		Patrick LELAURIN	
Virginie ALÉPÉE		Sylvie GUILBAUD	
Bernard GOSSENT		Mickaël SÉVENO	
Bernadette SASS		Isabelle DELABARRE	
José LAPLANCHE		François AVELOT	
Iwona ROCHES		Gaëlle GUITTON	
Frédéric GILLMANN			
Florence FRICHOT			